

80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1

Markham (Ontario) L3T 0B2 Téléphone : 905-739-9739 Télécopieur : 905-739-9740 Site Web : cupe.on.ca Courriel : info@cupe.on.ca

18 janvier 2016

Michael Latimer Président-directeur général 1, avenue University, bureau 700 Toronto (Ontario) M5J 2P1

Et

George Cooke Président de la Société d'administration d'OMERS 1, avenue University, bureau 700 Toronto (Ontario) M5J 2P1

Chers Michael et George,

Je vous écris, au nom des membres du SCFP-Ontario qui représentent plus de 40 % des participants actifs à OMERS, au sujet de la bonification du Régime de retraite du Canada (RPC).

Il y a, encore une fois, une discussion sérieuse sur la bonification du RPC au niveau fédéral à la suite des récentes promesses électorales du gouvernement Trudeau. Comme nous vous l'avons communiqué dans le passé, le SCFP-Ontario, comme tous les syndicats représentant des participants à OMERS, est en faveur d'une hausse graduelle universelle des cotisations, vers un doublement universel des prestations du RPC, tel que demandé par le Congrès du travail du Canada (CTC). Nous y travaillons effectivement de manière active depuis 2009.

Le RPC est un régime de retraite universel public primordial pour tous les Canadiens, dont nos membres qui participent à OMERS. Sa bonification est nécessaire pour assurer une sécurité du revenu de retraite et la prospérité économique de notre pays à l'avenir. C'est un modèle de régime de retraite à prestations déterminées stable et transférable qui a résisté à l'épreuve du temps, et sa nature universelle est le fondement de son succès.

Un sondage montre qu'une majorité écrasante de Canadiens appuient la bonification du RPC. Non seulement ces répondants syndicaux d'OMERS soutiennent le travail de notre organisme national, le CTC, mais la Fédération canadienne des municipalités (FCM), l'organisme national représentant une partie prenante patronale clé d'OMERS, a également adopté une résolution soutenant la bonification du RPC en mai 2010.

Étant donné notre expérience avec OMERS relativement à la création du Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO), je vous écris aujourd'hui afin d'insister sur le fait qu'OMERS ne doit pas prendre part au débat politique entourant la bonification du RPC, particulièrement sur la question de l'universalité.

L'universalité des régimes de retraite publics est primordiale pour tous les membres du SCFP-Ontario, y compris ceux qui participent à OMERS. Lors de nombreuses conversations avec le gouvernement de l'Ontario au cours du débat entourant le RRPO, le SCFP-Ontario a été clairement informé qu'OMERS s'opposait à l'universalité pour ce projet de nouveau régime de retraite public, et ce malgré le fait que les participants à OMERS, comme tous les autres Ontariens, auraient bénéficié d'une meilleure sécurité du revenu de retraite qu'un RRPO bonifié et universel aurait offert.

Ceci est particulièrement vrai pour les membres d'OMERS à faible revenu, dont la majorité sont des femmes. La cible traditionnelle d'un remplacement de 70 % du revenu de préretraite est une chimère pour bon nombre de nos membres et, même si cette cible était atteinte, de tels membres se retrouveraient dangereusement près du seuil de pauvreté au moment de la retraite. Bien que ce soit une triste réalité pour un trop grand nombre de participants à OMERS, il semble que leur propre régime de retraite a fait valoir au gouvernement de l'Ontario qu'on doit leur refuser une participation au RRPO.

...2

Étant donné cette récente expérience avec le RRPO, je vous écris pour m'assurer qu'OMERS n'interviendra pas auprès des gouvernements fédéral et provincial sur la question de la bonification du RPC, ce qui est clairement un enjeu politique. Tout effort d'OMERS pour s'opposer à une bonification universelle du RPC irait non seulement à l'encontre du meilleur intérêt des participants au régime, mais également à l'encontre du meilleur intérêt des travailleurs canadiens dans leur ensemble.

Il y a de réels impératifs économiques pour assurer une meilleure sécurité du revenu de retraite à l'avenir pour les Canadiens. La bonification du RPC universel est la façon la plus économique d'atteindre cet objectif. Le RPC a été conçu comme programme universel et toute divergence de cette structure – tel que favorisé par OMERS pour le RRPO – aurait une conséquence négative sur le RPC de nombreuses façons, non la moindre étant le coût et l'administration du régime. Il est évident que ce serait une mauvaise chose pour tous les Canadiens, y compris les participants à OMERS.

Les régimes de retraite à prestations déterminées au travail, comme OMERS, sont de plus en plus attaqués depuis quelques années dans le secteur public en raison de « l'envie » qu'inspirent les régimes de retraite. Bien que le SCFP-Ontario soutienne le travail qu'OMERS et les régimes de retraite à prestations déterminées ont fait pour contrer ces attaques, l'envie qu'inspirent les régimes de retraite continue. Tant et aussi longtemps que le pourcentage de Canadiens qui comptent uniquement sur le RPC pour leur retraite augmentera et que le taux de remplacement du RPC restera bas, le climat politique qui menace les régimes de retraite à prestations déterminées au travail s'aggravera. Tout argument contre une bonification du RPC universel par OMERS ne ferait qu'envenimer le climat même qui cause l'envie qu'inspirent les régimes de retraite en premier lieu.

Le SCFP-Ontario sait que le devoir principal d'OMERS est d'agir dans le meilleur intérêt des participants au régime. Pour les raisons énumérées ci-dessus, il est clair que la bonification universelle du RPC est dans le meilleur intérêt des participants au régime. Il est donc évident que le devoir d'OMERS à l'égard des participants au régime n'exige rien d'autre que le soutien de la bonification universelle du RPC.

Étant donné les relations difficiles qu'OMERS entretient avec les gouvernements, et les actions du régime par rapport au RRPO, je demande, au nom des membres du SCFP-Ontario qui participent à OMERS, des copies de toute communication qui pourrait déjà avoir été transmise entre OMERS (ou ses agents) et tout gouvernement à ce jour sur la question de la bonification du RPC.

Je vous prie d'accepter, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

hed Stan

Fred Hahn

cc: M. Love, coprésident de la Société de promotion d'OMERS

F. Ramagnano, coprésident de la Société de promotion d'OMERS

B. O'Keefe, Société de promotion d'OMERS

T. Maguire, Société de promotion d'OMERS

J. Weatherup, Société d'administration d'OMERS

D. Beggs, Société d'administration d'OMERS

sepb343